

## Hamilton démarre bien



Lewis Hamilton a entamé sa quête d'un huitième championnat du monde de la meilleure façon qui soit dimanche. Le pilote Mercedes a donné le coup d'envoi à la saison de Formule 1 en gagnant le Grand Prix de Bahreïn sous les réflecteurs. Mais il a eu chaud. Hamilton a remporté une lutte endiablée contre le pilote Red Bull Max Verstappen pendant les dix derniers tours, avant de franchir le fil d'arrivée avec une mince avance de 0,745 seconde. Il s'agissait de sa 96<sup>e</sup> victoire en F1. Son coéquipier chez Mercedes, Valtteri Bottas, a complété le podium. L'ex-coéquipier de Lance Stroll, Sergio Perez, a été contraint d'immobiliser sa Red Bull en bordure de piste pendant le tour de chauffe en raison d'un problème électronique. Il a néanmoins pu prendre le départ, et a terminé l'épreuve en cinquième place. Pour sa part, Stroll, parti de la 10<sup>e</sup> place, a livré quelques belles batailles en piste, mais a finalement conclu sa première course chez Aston Martin Racing au même rang.

LARS BARON AGENCE FRANCE-PRESSE

## HOCKEY

## Staal a hâte de rejoindre ses nouveaux coéquipiers

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE  
LA PRESSE CANADIENNE

Eric Staal l'admet, ce sera un peu étrange de le voir dans l'uniforme du Canadien après ses moments de rivalité contre la formation montréalaise à l'époque où il portait les couleurs des Hurricanes de la Caroline.

Le centre étoile en était seulement à sa deuxième campagne dans la LNH quand il a marqué le but vainqueur en prolongation lors du troisième match de la série de premier tour entre le Canadien et les Hurricanes en 2006 — la première des 16 victoires des Hurricanes ce printemps-là lors de leur marche vers la conquête de la Coupe Stanley. Au fil des ans, Staal a inscrit 45 points en 50 rencontres face au Tricolore.

Il espère maintenant pouvoir aider le Tricolore à remporter les grands honneurs, plutôt que de continuer à jouer les tortionnaires des partisans montréalais. « C'est un peu étrange, oui. J'ai joué des matchs amusants ici, des matchs compétitifs. C'est de loin la meilleure ambiance de la ligue », a dit Staal en visioconférence dimanche, deux jours après avoir été acquis par le Canadien des Sabres de Buffalo en retour de choix de troisième et cinquième tours au prochain repêchage.

« C'est excitant de rejoindre ce groupe, d'avoir l'occasion de jouer dans cette ville, d'être un membre du Canadien de Montréal. J'espère que la semaine va passer vite. J'ai hâte de pouvoir rejoindre les gars », a-t-il confié.

Staal est arrivé à Montréal samedi soir. Il devra passer sept jours en quarantaine en raison du protocole lié à la pandémie de COVID-19.

Celui qui portera le numéro 21 avec le Canadien a admis que les sept équi-

**Quand vous êtes jeunes, vous ouvrez les yeux et les oreilles. La présence de vétérans dans le vestiaire est bénéfique.**

ERIC STAAL



pes canadiennes étaient sur sa liste de 10 équipes où il ne pouvait être échangé sans sa permission. Staal a confirmé que la décision des autorités sanitaires canadiennes prise la semaine dernière de faire passer la durée de la quarantaine pour les joueurs arrivant au pays des États-Unis de 14 à 7 jours l'a convaincu d'accepter d'être échangé au Canadien.

« Je trouvais que 14 jours, c'était long, surtout si vous êtes échangé pendant la saison, a-t-il expliqué. Une semaine, ça va. A mon âge, ça me donne la chance de reposer mon corps et je peux tirer avantage de la situation. »

Staal, qui est âgé de 36 ans, a indiqué avoir eu de brèves discussions avec le directeur général, Marc Bergevin, et l'entraîneur-chef par intérim, Dominique Ducharme. On ne sait toutefois pas encore quel rôle l'attendra quand il pourra être inséré dans la formation.

Il connaissait une campagne difficile avec les Sabres, avec seulement trois buts et sept aides au compteur après 32 rencontres. La saison dernière, il avait récolté 19 buts et 28 aides en 66 parties avec le Wild du Minnesota.

Le natif de Thunder Bay, en Ontario, n'a pas voulu s'éterniser sur les ennuis des Sabres, qui en sont rendus à 17 matchs de suite sans victoire.

« Il y a eu beaucoup d'obstacles, et beaucoup de choses n'ont pas fonctionné comme nous l'avions imaginé, a affirmé Staal. Nous avons connu des hauts et des bas lors des deux premières semaines, puis la COVID-19 a frappé. Elle s'est répandue dans le vestiaire. Nous avons passé deux semaines à nous battre contre elle, et certains gars ont été touchés sévèrement.

## Nouveau départ

Staal voit donc son arrivée avec le Canadien comme un nouveau départ en 2021.

Il retrouvera quelques visages familiers dans le vestiaire du Tricolore. Il a notamment gagné l'or aux Jeux olympiques de Vancouver en 2010 en compagnie de Shea Weber et de Corey Perry.

Staal est le sixième joueur acquis au cours des derniers mois par le Canadien ayant déjà remporté la coupe Stanley, après Jake Allen, Joel Edmundson, Tyler Toffoli, Michael Frolik et Perry. Il aura l'occasion de donner au suivant, alors qu'il sera le mentor d'un jeune groupe de centres qui inclut Nick Suzuki et Jesperi Kotkaniemi.

« J'ai appris en regardant Rod Brind'Amour, Glenn Wesley, Ron Francis, comment ils se préparaient, prenaient soin de leur corps et travaillaient fort à l'entraînement, a raconté Staal. Je voulais les imiter pour connaître une longue carrière comme eux. Quand vous êtes jeunes, vous ouvrez les yeux et les oreilles. La présence de vétérans dans le vestiaire est bénéfique. »

Staal a amassé 1031 points en 1272 matchs depuis que les Hurricanes l'ont sélectionné au deuxième rang du repêchage en 2003. Il croit pouvoir contribuer aux succès du Canadien et admet qu'il serait prêt à jouer 25 minutes par match si c'était ce qui lui était demandé.

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

téléphone : 514 985-3452  
télécopieur : 514 985-3340Courriel :  
avisdev@ledevoir.com

**CONSULTATION PUBLIQUE**  
OCPM.QC.CA

**Consultation publique**  
Projet de règlement P-21-014 et projet de règlement P-04-047-221  
Projet immobilier La Baie

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 22 février 2021, le projet de règlement P-21-014 intitulé « Règlement autorisant la transformation du bâtiment existant et la construction et l'occupation d'un complexe immobilier sur l'emplacement délimité par le boulevard De Maisonneuve, l'avenue Union et les rues Sainte-Catherine et Aylmer » et le projet de règlement P-04-047-221 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ces projets de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

**OBJET DE LA CONSULTATION**

**Modifications en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal**  
Le projet de règlement P-21-014 prévoit des dérogations au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) pour le territoire d'application, lesquelles visent notamment les usages, les hauteurs, l'implantation, la volumétrie et la restauration du bâtiment existant. Ces dispositions ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

**Modifications au Plan d'urbanisme**  
Le projet de règlement P-04-047-221 modifie la carte intitulée « La densité de construction » de la partie I du Plan d'urbanisme ainsi que la carte intitulée « Les limites de hauteur » du chapitre 25 de la partie II du même plan pour une partie de l'emplacement du projet.

**DÉROULEMENT**  
La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des activités d'information pendant lesquelles les projets de règlement seront présentés et où les citoyens et les groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent sur ces projets de règlement et leurs conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens, entreprises et groupes, verbalement ou par écrit.

**DOCUMENTATION**  
Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation pertinente sont invités à le faire sur rendez-vous aux bureaux de l'OCPM au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca).

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**  
L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à deux séances d'information virtuelles qui seront diffusées en direct sur [ocpm.qc.ca/labai](http://ocpm.qc.ca/labai), sur Facebook et sur YouTube (@OCPMmontreal). Ces séances demeureront disponibles pour visionnement après leur tenue.

La première séance se tiendra le mercredi 14 avril à 19 h et servira à présenter le projet de règlement. À la suite de cette présentation, les citoyens et les groupes seront invités à faire parvenir en ligne ou par téléphone les questions qu'ils souhaitent poser.

Ces questions recevront réponses lors de la deuxième séance d'information virtuelle qui se tiendra le mercredi 28 avril à 19 h. À cette occasion, des questions pourront aussi être posées en direct par téléphone.

À compter du 28 avril, les citoyens et les groupes pourront donner leur opinion en ligne, par la poste ou par message téléphonique. La date limite pour s'inscrire pour les séances d'audition d'opinion devant la commission est le 13 mai.

Les séances de présentation d'opinion devant les commissaires débuteront le mardi 18 mai à 19 h de façon virtuelle et, avec une possibilité de présence, si les consignes sanitaires le permettent, le jeudi 20 mai aux bureaux de l'OCPM, au 1550 rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage.

D'autres séances d'audition, si requises, seront annoncées ultérieurement.

Ces rencontres se tiendront en conformité avec toutes les règles gouvernementales (normes sanitaires) qui s'appliquent.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM 514 872-8510  
Fait à Montréal, le 29 mars 2021  
Le greffier de la Ville de Montréal,  
Yves Saindon, avocat

**Boucherville**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES SP-21-21**  
PAVAGE, RECOUVREMENT PARTIEL ET RAPIÉÇAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES SP-21-22**  
ENTRETIEN PRÉVENTIF DES SYSTÈMES CVAC DES BÂTIMENTS

Documents d'appels d'offres disponibles :  
**le lundi 29 mars 2021**  
Ouverture des soumissions :  
**le lundi 19 avril 2021, à 10 h**

Les documents d'appels d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou au : 1 866 669-7326.

La Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la meilleure ni aucune des soumissions reçues.

**Gaston Perron, Directeur**  
Direction des finances et des approvisionnements

**exo**

**Appel d'offres public**

Le Réseau de transport métropolitain (« exo ») demande des soumissions pour les biens ou services, ou l'exécution des travaux, suivants :

**Services de fourniture et d'installation de signalisation routière sur les sites d'exo**

Numéro : 1002387

Les documents et conditions de la présente demande sont diffusés par le site internet du système électronique d'appel d'offres, à l'adresse : [www.seao.ca](http://www.seao.ca)

Pour être valablement reçue, toute soumission doit être déposée au siège d'exo, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, durant les heures d'ouverture de celui-ci, **AU PLUS TARD LE 20 AVRIL 2021 à 11H00**, heure légale.

Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Exo ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Avis donné à Montréal, Québec, par :  
**Jean-Lys Carrière**  
Directeur principal – Chaîne d'approvisionnement

RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
(C.c.Q., art. 795, al. 2)  
PRENEZ AVIS QUE, à la suite du décès de Françoise DELANDE, en son vivant domiciliée au 251, ch. Wildwood, St-Adolphe-d'Howard, Québec, J0T 2B0, survenu le 7 novembre 2020, un inventaire des biens a été effectué par la liquidatrice, le 24 mars 2021 conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Lavoie et Lavoie notaires Inc., au 3131, boul. St-Martin O., bureau 340, Laval, Québec, H7T 2Z5. Donné ce 26 mars 2021, Marie-France Lavoie, notaire.

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
(C.c.Q., art. 795, al. 2)  
PRENEZ AVIS QUE, à la suite du décès de Huguette DÉCARIE-PÉRUSSE, en son vivant domiciliée au 10191, rue Marquette, Montréal, Québec, H2C 3E4, survenu le 22 novembre 2019, un inventaire des biens a été effectué par les liquidateurs, le 25 mars 2021 conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Lavoie et Lavoie notaires Inc., au 3131, boul. St-Martin O., bureau 340, Laval, Québec, H7T 2Z5. Donné ce 26 mars 2021, Magali DUBOIS, notaire.

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Avis est donné, conformément au Code civil du Québec, de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de Camille FÉCHETTE, née le 21 mars 1945, en son vivant résidente et domiciliée au 502-3465 Place Dacelles, en la ville de Montréal, province de Québec, H3S 1X3, et décédée le 14 novembre 2019. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude de Beauchamp et Gilbert, notaires Inc., au 54 rue de Bréselles, Montréal, Québec, H2Y 1V5. Montréal le 3 avril 2021. BEAUCHAMP GILBERT NOTAIRES

**Tombées – Congé Pascal**  
AVIS LÉGAUX ET D'APPELS D'OFFRES

**JOUR DE NON-PUBLICATION**  
LUNDI 5 AVRIL 2021

**DÉLAIS DE RÉSERVATION :**  
Publication du mardi 6 avril :  
Réservation et matériel le vendredi 2 avril avant 10 h  
Publication du mercredi 7 avril :  
Réservation et matériel le vendredi 2 avril avant 14 h

**TOMBÉES RÉGULIÈRES :**  
Les réservations doivent être faites avant 14 h pour les publications deux (2) jours plus tard.

[avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Tél.: 514-985-3452

**Les petits frères des Pauvres**  
La famille des personnes âgées seules  
Pour donner  
1.866.627.8653

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
(C.c.Q. article 795, al.2)  
Avis est donné que par suite du décès de Jana KROSL (née KRAJSEK), survenu le 22 avril 2020, en son vivant domiciliée au 5223, rue Gilbert, Montréal (Québec) H3W 2E6, un inventaire des biens de la défunte a été dressé par Muriel DRAOUI et John C. PIRO, liquidateurs. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, sur rendez-vous, à l'étude ALINEA NOTAIRES INC., située au 1935, rue des Carrières, Montréal (Québec) H2G 1W5. Merci de communiquer au 514-360-0337 pour la prise de rendez-vous. Donné à Montréal, ce 25 mars 2021. Me Anick LALANDE, notaire, pour les liquidateurs

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Avis est donné, conformément au Code civil du Québec, de la clôture de l'inventaire en regard de la succession d'André L'ÉCLUYER décédé à Pointe-Claire le 18 décembre 2020. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt à l'étude de Me Marie-Claude Leblanc, notaire, 560 boul. Jacques Bizard, bur. 101, L'île Bizard, Québec, H9C 2H2. Fait à Montréal, ce 22 mars 2021 Marie-Claude Leblanc, Notaire

**SLA : 3 lettres du mot paralysie**

**La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité**

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!

**(514) 725-2653**  
1-877-725-7725 (sans frais)

**QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE**

faites les premiers pas  
(514) 939-0202  
[www.portage.ca](http://www.portage.ca)

**PORTAGE**  
Pour vaincre la toxicomanie